



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 63
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 23 juin 2021
Date de publication : 07 juillet 2021

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 59/21

Objet

Acquisition de parts sociales dans la société de projet "Hydrogène Décarboné du Grand Dole"

Secrétaire de séance

Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE

Rapporteur :

Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, M. Berthaud, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L. Croiserat, J.P. Cuiet, J.M. Daubigny, F. David, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, J. Pannaux, A. Pernoux, L. Rabbe, J.M. Rebillard, C. Riotte, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J.M. Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

A. Callegher à C. Monneret, I. Delaine à C. Bourgeois-République, A. Douzenel à M. Mbitel, F. Dray à M. Mirat, D. Germond à J.B. Gagnoux, I. Girod à P. Antoine, J. Gruet à J.P. Cuiet, A. Hamdaoui à A. Borneck, P. Jaboviste à M. Berthaud, L. Jarrot-Mermet à N. Gomet, C. Nonnotte-Bouton à J.P. Fichère, J. Péchinot à S. Champanhet, F. Rigaud à J.M. Daubigny.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, J.L. Bonin, G. Ginét, M. Henry, C. Jeanneaux, J. Lagnien, E. Pavvret, H. Prat.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est engagée depuis de nombreuses années en faveur du déploiement de la filière hydrogène, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique. C'est à ce titre qu'elle a été reconnue en 2016 à travers le label "Territoire Hydrogène". Cet engagement figure en bonne place dans les dispositifs "Territoire d'Industrie", "Contrat de Transition écologique" et désormais "Contrat de Relance et de Transition Écologique", illustrant l'enjeu de cette filière en matière d'économie circulaire mais également de création d'emploi et de valeurs pour le territoire.

Un des fondements de cet engagement réside dans la possibilité de valoriser une source existante importante (environ 10 000 tonnes par an) d'hydrogène coproduit, issu du process industriel d'INOVYN (groupe INEOS). Fin 2020, le groupe INEOS a fait part de sa volonté d'engagement dans la filière hydrogène et a ainsi donné son accord de principe à la mise en œuvre d'une démarche de valorisation nouvelle de l'hydrogène coproduit issu du site INOVYN.

Sur cette base, il s'agit désormais de fédérer les acteurs locaux pouvant s'inscrire dans les étapes de production, compression, transport et consommation d'hydrogène pour des usages principalement liés à la mobilité (mobilité lourde notamment), en facilitant l'émergence d'un "écosystème territorial hydrogène".

A cette fin, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a pris contact avec la société ROUGEOT ENERGIE, à l'initiative de la création et du développement de la société "Dijon Métropole Smart Energy", aux côtés de Dijon Métropole, dans une démarche visant à la production d'hydrogène à partir d'électricité produite par l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets de Dijon Métropole, couplée à la mise en circulation de bus et bennes à ordures ménagères à hydrogène dans l'agglomération dijonnaise.

A l'appui des résultats d'une étude portant sur le potentiel économique de consommation d'hydrogène conduite par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en début d'année, la collectivité souhaite désormais formaliser l'écosystème hydrogène local en intégrant une société de projet dédiée, intitulée "HYdrogène DECarboné du Grand Dole". Cette société aura pour objet la promotion et le développement des technologies utilisant l'hydrogène. Dans un premier temps, elle pilotera la formalisation de la réponse à l'appel à projets "écosystèmes territoriaux hydrogène" de l'ADEME dont une des prochaines échéances est en septembre 2021.

Le capital social de cette société, dont les statuts sont annexés à la présente notice, s'élève à 5 000 €, détenus par la société Rougeot Énergie. La prise de participation objet de la présente délibération a pour finalité d'aboutir à la répartition suivante du capital :

- ROUGEOT ENERGIE : 60 %
- STORENGY : 30 %
- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE : 10 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole d'actions dans la société de projet "Hydrogène Décarboné du Grand Dole" à hauteur de 10 % du capital de 5 000 €, soit un montant de 500 €,
- **APPROUVE** les statuts de la société de projet "Hydrogène Décarboné du Grand Dole" tels qu'annexés à la présente,
- **DÉSIGNE** Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE comme représentante de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein des instances de la société de projet "Hydrogène Décarboné du Grand Dole",
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce afférente à la présente délibération.

Fait à Dole,
Le 29 juin 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement économique
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Société de projet « Hydrogène Décarboné du Grand Dole »

